

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

**SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024
CONVOCATION DU 9 FÉVRIER 2024**

Le 13 février 2024, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappel-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.

Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M. CHOCRAUX, Mme THELLIER-CUVELIER, M CHACORNAC, M. BAERT, Mme GELEZ, M. ROCHE, M. LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme CARON, Mme DA SILVA MARTINS, Mme PERAL, M. BOUVRY, M. OLIVE, M. GOHIER, Mme DELATRE, Mme DELTOUR (arrivée à 18h41 – pendant la présentation d'Explicité), M. HENRIQUET

PROCURATIONS :

M. DESPREZ à M. CHOCRAUX

Mme SINIARSKI à Mme GELEZ

Secrétaire de séance : M. HENRIQUET

DÉLIBÉRATION N°09/2024	[FINANCES] Autorisation de solliciter l'ADVB voirie pour les travaux rue d'Hautefois.
-----------------------------------	--

Vu les critères d'éligibilité au dispositif « voiries communales » de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) ;

Vu le programme de travaux validé par la commission voirie ;

Vu le chiffrage du Maître d'ouvrage estimé à 99 934 € HT ;

Vu la convention de participation signée avec NOREADE concernant la voirie à hauteur de 28 658 euros ;

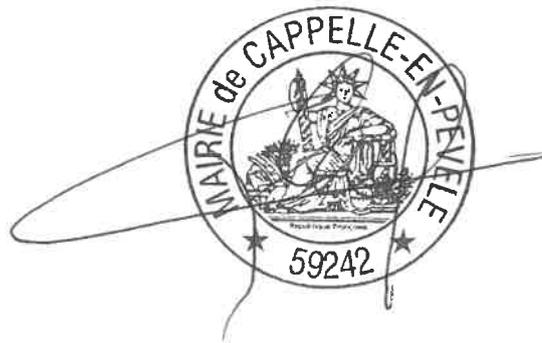
Considérant l'éligibilité des travaux prévus rue d'Hautefois ;

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à déposer une demande de subvention auprès du département pour ces travaux à hauteur de 50% des dépenses éligibles restant à charge de la commune. **Soit une subvention de 35 638€.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix (19 voix pour) d'autoriser Monsieur le Maire à déposer cette demande de subvention.

Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 16 FEV. 2024

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 16 FEV. 2024